

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE46

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 5 TER A

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« aux droits »,

les mots :

« au droit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel